

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ANGE-GARDIEN**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Ange-Gardien, tenue le 27 janvier 2014, à 19 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Mario Carrier, M. Charles Choquette, M. Rhéal Grenier, M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du Conseil porte exclusivement sur les prévisions budgétaires et sur le programme triennal d'immobilisation de la Municipalité de Ange-Gardien pour l'exercice financier 2014 ainsi que sur les taux de taxes, tarifs et compensations s'y rapportant.

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014

M. le maire, Yvan Pinsonneault, présente les points saillants du projet de prévisions budgétaires et du programme triennal d'immobilisation de la Municipalité de Ange-Gardien pour l'exercice financier 2014.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 01-025-14
ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014**

M. Rhéal Grenier propose, appuyé de M. Mario Carrier, d'adopter les prévisions budgétaires de la Municipalité de Ange-Gardien pour l'exercice financier 2014 :

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Les charges prévues pour l'année 2014 sont les suivantes :

Administration générale	463 625.00 \$
Sécurité publique	456 785.00 \$
Transport routier	507 105.00 \$
Hygiène du milieu	845 065.00 \$
Santé et Bien-être	5 400.00 \$
Aménagement, urbanisme et développement	233 765.00 \$
Loisirs et culture	431 211.00 \$
Frais de financement	<u>175 675.00 \$</u>
Total des charges	3 118 631.00 \$

Remboursement de la dette à long terme	312 738.00 \$
Affectation aux activités d'investissements	<u>130 000.00 \$</u>
TOTAL	<u>3 561 369.00 \$</u>

Les revenus prévus pour l'année 2014 sont les suivants :

Taxe foncière	2 447 760.00 \$
Tarification pour services municipaux	808 827.00 \$
Paievements tenant lieu de taxes	21 654.00 \$
Autres revenus de sources locales	214 400.00 \$
Transferts	<u>68 728.00 \$</u>
Total des revenus	3 561 369.00 \$

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les charges prévues pour l'année 2014

Administration générale	30 000.00 \$
Transport	605 000.00 \$
Loisirs et culture	<u>65 000.00 \$</u>
Total des charges	700 000.00 \$

Les revenus prévus pour l'année 2014

Affectation des activités financières	130 000.00 \$
Du surplus accumulé	400 000.00 \$
Du fonds Carrières & Sablières	145 000.00 \$
Du fonds de Parcs & Terrains de jeux	<u>25 000.00 \$</u>
Total des revenus	700 000.00 \$

Adopté à l'unanimité

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION NUMÉRO 01-026-14

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2014- 2015-2016

M. Charles Choquette propose, appuyé de M. Benoit Pepin, d'adopter le Programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016 de la Municipalité de Ange-Gardien :

PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2014	MONTANTS
Pavage rue Principale	450 000 \$
Remplacement canalisation cours d'eau du Village	145 000 \$
Aménagement parcs, infrastructures et équipements	45 000 \$
Aménagement local FADOQ	20 000 \$
Stationnement école Jean-XXIII	10 000 \$
Contribution à des projets du Pacte Rural	30 000 \$
TOTAL	700 000 \$

PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2015-2016	MONTANTS
Réfection des infrastructures rue St-Georges	1 400 000 \$
Stabilisation cours d'eau Nadeau rang Séraphine	75 000 \$
Aires de circulation pour piétons et vélos route 235	150 000 \$
Raccordement à la piste cyclable <i>La Montérégiade</i>	200 000 \$
Aménagement d'espaces verts	100 000 \$
Réfection toiture centre communautaire	75 000 \$
TOTAL	2 000 000 \$

Adopté à l'unanimité

**RÉSOLUTION NUMÉRO 01-027-14
ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 756-13 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES,
TARIFS ET COMPENSATIONS ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION DE LA
MUNICIPALITÉ DE ANGE-GARDIEN POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014**

Mme Brigitte Vachon procède à la lecture du projet de règlement numéro 756-13.

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'adopter le règlement numéro 756-13, décrétant les taux de taxes, tarifs et compensations et les conditions de perception de la Municipalité de Ange-Gardien pour l'exercice financier 2014.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION NUMÉRO 01-028-14
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu que la séance soit levée à 20h15.

Adopté à l'unanimité.

Yvan Pinsonneault, maire

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière